

Province de Québec, le 15 mars 2011

**Municipalité La Rédemption.**

Mercredi, le 15(quinze) mars 2011 se tenait à 19h15 au Centre municipal, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, madame la conseillère : Brigitte L. Dupont, ainsi que messieurs les conseillers Jean-Yves Deschênes et Simon-Yvan Caron. Tous formant quorum sous la présidence de madame Isabelle Dupont, mairesse.

Nadine Roussy, dir. générale était présente.

**1. Confirmation que tous ont reçu l'avis de convocation.**

Madame La Mairesse, vérifie que tous ont reçu l'avis de convocation : réponse affirmative de tous

**2. 11-84 Acceptation de l'ordre du jour.**

Madame la mairesse ouvre la séance à 19h15 et elle invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

\_\_\_\_\_  
**Mairesse,**

\_\_\_\_\_  
**D.g. sec./tré**

Monsieur Denis Soucy, conseiller arrive à 19h20

**3. 11-85 Demande d'appui Excavation M.C. Beaulieu.**

Il est proposé par Monsieur Denis Soucy et résolu unanimement par le conseil de appui la demande de l'entreprise Excavation M.C Beaulieu inc située à La Rédemption auprès de la C.P.T.A.Q. La demande consiste à dézoner une superficie de 40 000 m<sup>2</sup>, pour l'exploitation d'un banc de gravier situé sur le lot 16-p du rang 3 canton Awantjish. La municipalité est favorable au projet de la seule entreprise d'excavation située sur son territoire, et qu'elle soit fournisseur de gravier sera un ajout. De plus l'entreprise, versera des redevances à la municipalité compte tenu du règlement des carrières et sablières, qui seront redistribué dans le réseau routier. La municipalité encourage le développement de son économie locale. Elle valorise les initiatives de ses développeurs.

Pour une municipalité dévitalisée, l'Implantation de nouvelles entreprises assure une pérennité et consolide ses efforts toujours constants pour accroître sa richesse économique

\_\_\_\_\_  
**Mairesse,**

\_\_\_\_\_  
**D.g. sec./tré**

**5. 11-86 Fermeture de l'assemblée.**

Il est proposé par Monsieur Denis Soucy, la fermeture de l'assemblée à dix-huit heures quarante cinq minute.

\_\_\_\_\_  
**Isabelle Dupont, mairesse**

\_\_\_\_\_  
**Nadine Roussy,  
Directrice générale.sec.tré.**